
Discours de la section de la Réunion, qui témoigne de son dévouement à la Convention, lors de la séance du 11 thermidor an II (29 juillet 1794)

Françoise Brunel, Aline Alquier, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française

Citer ce document / Cite this document :

Brunel Françoise, Alquier Aline, IHRF - Institut d'histoire de la Révolution française. Discours de la section de la Réunion, qui témoigne de son dévouement à la Convention, lors de la séance du 11 thermidor an II (29 juillet 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCIII - Du 21 messidor au 12 thermidor an II (9 juillet au 30 juillet 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1982. p. 628;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1982_num_93_1_24656_t1_0628_0000_3

Fichier pdf généré le 21/07/2021

de tous les français. Vous les avez avertis qu'il existoit une horrible conspiration, qui tendoit à l'anéantissement de la Liberté, et au rétablissement de la tyrannie. ils se sont tous levés, dès qu'ils ont entendu par votre bouche la sainte voix de la patrie les appeller à son secours. mais votre promptitude et votre énergie, Représentans du peuple, ne nous ont pas donné le temps d'exécuter le serment[] que nous avons prononcé. Vos décrets ont déjà sauvé la patrie et les chef[s] de cet infame complots sont déjà tombés sous la hache.

continuez, Citoyens Représentans, à déployer cette fermeté et cette grandeur qui viennent de montrer à l'univers un peuple républicain dans toute sa dignité. poursuivez, Vous êtes environnés du rempart impénétrable de la reconnaissance, de l'amour, et de la confiance du peuple. la Section du panthéon français vient renouveler aujourd'hui le serment de mourir autour de vous pour la défense des loix, de la Liberté, de l'Egalité, et de la république, une et indivisible. Vive la république.

DESGRANGES (*secrét. greffier*).

m

[*La Sectⁿ de la Réunion à la Conv. ; s.d.*] (1)

Citoyens Représentans

Votre Prudence, votre courage ont encore une fois sauvé la République. votre vigilance ordinaire couronnera vos travaux. La Section de la Réunion, toujours ardente à bien mériter de la Patrie, n'a pu résister à la satisfaction de vous témoigner combien elle a toujours compté sur votre énergie. forte de votre exemple, elle est, comme vous, toujours à son poste, animée des mêmes principes. Elle a vu avec horreur les complots scélérats d'une commune conspiratrice, d'un général traître, et de quelques représentans ambitieux. Vous avez reçu le serment de la Section de la Réunion ; il était le fruit de sa conviction intime, et la règle de son devoir. pouvait-elle mettre dans la balance un homme et la Patrie ? Non, C.C., en prenant les armes, les Citoyens jurèrent de périr ou de sauver la représentation nationale. Nous avons tenu parole. La Section a exécuté d'avance le décret qui deffend de reconnaître la Commune. la vengeance nationale a fait justice des traîtres. tranquille maintenant, la Nation n'aura bientôt plus qu'à cultiver vos lauriers, et la postérité, fière de ses ancêtres, marchera sur la même ligne que vous. Elle se souviendra que le gouvernement républicain, *soutenu par celui révolutionnaire* (2), est l'ouvrage de votre sagesse ; sa tranquillité, celui de votre prudence, et ses succès, celui de votre courage. Nos triomphes intérieurs assurent ceux du dehors ; et la coalition impie des tyrans couronnés n'apprendra qu'en frémissant notre nouveau triomphe... La Section de la Réunion vient vous assurer que, toujours là, toujours pleine de confiance en vous, ne reconnaissant que vous, elle s'attendait à tout ce que vous avez fait pour le bonheur de notre republique naissante, une et désormais impérissable.

(1) C 314, pl. 1257, p. 55.

(2) Les mots en italique ont été ajoutés en marge.

MILLIET (*présid. de l'ass^{ée} g^{ale}*), BOSQUET, DOUÉ, DOLIZY (*présid.*), FERLAY, HUMBERT (*C.M. le Maire*), DUFRAYIOY, FAVEREAU (*comm^{re}*), LANOY (*comm^{re}*), GUYDANURUT (*comm^{re}*).

n

[*La Sectⁿ et les autorités constituées des Arcis à la Conv. ; s.d.*] (1)

Législateurs

L'orage qui grondoit sur nos têtes vient enfin d'éclater. Le nuage qui nous environnoit de ténèbres est crevé ! Il alloit causer d'affreux débordemens sans votre énergie et celle du peuple de Paris pour en arrêter les funestes effets. Le règne du mensonge est passé[.] La vérité frappe les regards des moins clairvoyants, et c'est au milieu de ses dignes représentans que la Section des arcis et toutes les autorités constituées viennent aujourd'hui la contempler dans tout son jour[.] Le nouveau Catilina a trouvé contre lui, dans cette enceinte, autant de Cicérons qu'il existe de Montagnards parmi vous et celui qui vouloit subjuguier le Sénat françois a été enfin contraint de courber sa tête criminelle sous le glaive de la loi

Que l'ambitieux apprenne de cet exemple que celui que l'intrigue et l'astuce font seules monter les degrés du capitole sera tôt ou tard forcé d'en descendre a travers le précipice de la Roche tarpéine

Ils ont été démasqués, les traîtres qui ont osé attenter à la Souveraineté nationale, et le peuple, toujours juste, en brisant l'idole, a applaudi également, et à la ruine des conspirateurs, et au nouveau triomphe de la liberté

Quant à nous, Citoyens, nous n'avons jamais balancé à vous demeurer fidèles[.] Nous avons été des premiers à proclamer vos décrets dans les momens les plus dangereux, jusqu'en face du repaire des infames conjurés et à travers leurs baïonnettes[.] Plusieurs de nos commissaires ont eu la gloire d'être incarcérés à cette occasion par une municipalité conspiratrice

Nous sommes venus ici vous jurer notre entier dévouement, dès les premiers instants de cette nuit célèbre, que vous avez rendu infiniment lumineuse en éclairant les plus noirs complots[.] Nous reïterons aujourd'hui ce serment sacré[.] Nous jurons tous de mourir plutôt que de souffrir qu'il soit porté la moindre atteinte à la représentation nationale

Et vive la republique.

[non signé]

o

[*La Sectⁿ des champs Elisées à la Conv. ; s.d.*] (2)

Citoyens Représentans

La Section des champs Elisées se présente devant vous, vous félicite sur vos glorieux travaux, sur votre active et infatigable surveillance, et sur la

(1) C 314, pl. 1257, p. 33.

(2) C 314, pl. 1257, p. 37.